

Eric Boxler

L'encyclopédie des tueurs en série

Tome 3



Michel Fourniret

Michel Fourniret	
Pédophile, tueur en série	
Information	
Surnom	Le Forestier des Ardennes, L'Ogre des Ardennes, Le Tueur des Ardennes, Le Monstre des Ardennes
Naissance	4 avril 1942 Sedan (Ardennes),  France
Condamnation	28 mai 2008
Sentence	Prison à perpétuité
Viols sur mineur suivis de meurtre	
Nombre de victimes	Entre 7 et 10
Période	11 décembre 1987- 5 mai 2001
Pays	France, Belgique
États	Auxerre, Chalons-en-
Arrestation	26 juin 2003

Michel Fourniret, né le 4 avril 1942 à Sedan (Ardennes), est un violeur et tueur en série français, aux crimes principalement commis sur des jeunes filles en France et en Belgique.

Surnommé dans un premier temps le « Forestier des Ardennes » (il s'était prétendu forestier auprès des policiers, métier qu'il n'a en fait jamais exercé) puis « l'Ogre des Ardennes », « le Tueur des Ardennes » et « le Monstre des Ardennes ». Il a été arrêté en Belgique après une tentative d'enlèvement d'une fillette en juin 2003. Après enquête des faits qu'il avait pu commettre en Belgique et la découverte des crimes commis en France, il a été extradé le 9 janvier 2006 vers la France. Plusieurs fois reporté, son procès mène à sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité incompressible^[1] pour cinq meurtres et deux assassinats de jeunes filles en France et en Belgique, les justices françaises et belges s'étant mises d'accord pour un procès unique. Des enquêtes se poursuivent pour d'autres affaires. Il a jusqu'à présent avoué neuf meurtres commis entre 1987 et 2001, mais il est soupçonné de plusieurs autres.

Certains de ses actes ont visé des jeunes filles mineures, dont trois âgées de moins de quinze ans et une de douze ans, ce qui les fait rentrer dans la catégorie des crimes pédophiles. Son épouse, Monique Olivier, née le 31 octobre 1948 est accusée de complicité de meurtre et de non dénonciation de meurtre dont elle avait connaissance. Elle a été jugée en même temps que lui et condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de 28 ans.

Le 2 juillet 2010, le juge aux affaires familiales du tribunal de Charleville-Mézières, prononce le divorce entre Michel Fourniret et Monique Olivier, après 21 ans de mariage^[2].

Biographie

Enfance et adolescence

On sait très peu de choses sur son enfance car il n'a pas voulu détailler cette période de sa vie auprès des enquêteurs^[3].

Il est né le 4 avril 1942 dans un milieu ouvrier à Sedan, où il a passé son enfance.

Aux psychiatres qui l'interrogent sur sa mère, fille de paysan^[4] décrite comme caractérielle^[5], Michel Fourniret recommande les lectures de Jules Renard et Hervé Bazin : Dans *Poil de carotte*, le petit François, victime de la haine et des humiliations maternelles, prend plaisir à massacrer de petits animaux. Dans *Vipère au poing*, Jean, maltraité par sa mère tyrannique, trouve les femmes dégoûtantes. L'année de sa naissance, elle faisait des ménages à la Kommandantur de l'armée allemande qui occupait alors les Ardennes. Des rumeurs d'adultère avec un officier nazi ont circulé mais il n'est pas connu si cette relation a réellement été consommée^[6]. Il aurait été victime d'inceste dans son enfance, du fait de sa mère^[7], quand il avait quatre ou cinq ans^[8], ou cinq ou six ans^[9], « *sa mère se servant de lui comme d'un objet sexuel*^[10] ». Depuis la prison de Fleury-Merogis, il écrit à Monique Olivier : « *Maman faisait la grasse matinée. Elle m'avait pris dans le lit...*^[9] »

Il a eu une sœur, Huguette, aujourd'hui décédée, et un frère, André ; tous les deux sont plus âgés que lui^[11]. Il aurait été très marqué par la vision de sa sœur déféquant dans un seau et a plus tard déclaré : « *Pour moi, une femme, ça ne défèque pas. C'est dégradant, ce n'est pas à la hauteur de l'image de la sainte Vierge*^[6] ».

Son père travaille comme ouvrier métallurgiste à Sedan. Il est décrit comme alcoolique, absent^[12]. Il divorcera d'une femme à la santé mentale défaillante en obtenant la garde de ses trois enfants.

Michel Fourniret est décrit par ses camarades de classe comme fourbe, voleur de stylos, de portefeuille et de livres^[5]. « *Dans l'adolescence, il trépignait de plaisir après avoir fait ses petites conneries perverses* » qui lui vaudront d'être battu par ses camarades ou les surveillants de son école^[13].

Il se décrit comme un enfant obnubilé par la pureté et la Vierge Marie[réf.nécessaire].

Vie d'adulte

Joueur d'échecs et passionné par la littérature, il est décrit comme intelligent, citant Dostoïevski, Rilke, Camus. Il sert dans les commandos de l'Air en Algérie^[14] puis se tourne vers des métiers techniques et devient ouvrier-fraiseur et menuisier.

Il se marie en 1964 et a son premier enfant. En 1967, première condamnation à de la prison avec sursis pour agression sur mineures. Sa femme demande le divorce. En 1970, il se remarie, mariage qui sera suivi de la naissance d'un fils puis de jumelles.

Entre 1966 et 1973, Michel Fourniret est condamné pour des faits de voyeurisme et de violence^[14] commis à Nantes et à Verdun^[15]. Il a été incarcéré le 25 mars 1984 pour une dizaine d'agressions et viols sur mineurs en région parisienne et le 26 juin 1987, il est condamné par la cour d'assises de l'Essonne à cinq ans d'emprisonnement fermes, condamnation assortie de trois ans de mise à l'épreuve^[15]. Entre-temps sa seconde épouse a demandé le divorce.

Séjour dans l'Yonne et premiers meurtres

Il est libéré le 22 octobre 1987 de Fleury-Mérogis, par le jeu des remises de peine et des 3 ans de préventive déjà effectués avant le procès. Il va alors s'installer avec sa nouvelle compagne Monique Olivier à Saint-Cyr-les-Colons dans l'Yonne, non loin d'Auxerre, le second mari de sa mère y possédait une maison. Il a connu Monique Olivier lorsqu'il était en prison, par petites annonces dans *Le Pèlerin* et après un échange de courrier, elle était venue le visiter régulièrement pendant son incarcération. Elle-même est séparée de son mari et a deux enfants, deux fils. Ils se marient le 28 juillet 1989 et ont un fils, Sélim Fourniret^[15] qui naît le 9 septembre 1988. Ils projettent alors vaguement de monter un gîte rural^[15]. L'homme est discret dans le village, semblant vivre de petits travaux de maçonnerie au noir, sa femme reste cloîtrée chez elle. Il va commettre son premier enlèvement et meurtre avec la complicité active de celle-ci en décembre 1987, moins de 3 mois après son installation dans le village icaunais. Il enlève, viole et tue une adolescente de 17 ans, Isabelle Laville. Le couple circule ensuite entre les Ardennes et l'Yonne, parcours ponctué de plusieurs viols, meurtres et assassinats. En décembre 1988^[14], ils quittent l'Yonne pour s'installer à Floing près de Sedan^[15].

La récupération d'un magot^[16]

En 1988, il est contacté par Farida Hamiche, la compagne de l'un de ses anciens compagnons de cellule, Jean-Pierre Hellegouarch. Ce dernier, après

avoir flirté avec les milieux d'extrême gauche (Action directe), est tombé pour braquage et trafic de stupéfiants. En prison, il avait sympathisé avec Fourniret. Hellegouarch, par l'entremise de sa compagne, lui demande d'aller avec elle chercher un magot, 50 kilos de lingots et de pièces d'or, caché dans un cimetière des Yvelines et de les transférer dans un appartement à Vitry. La provenance de ce magot reste incertaine mais il semble que, via un braqueur italien nommé Gianluigi Esposito, Hellegouarch ait eu connaissance de cette cache abritant une partie du « trésor de guerre » du célèbre gang des postiches dont l'un des membres, André Bellaïche, s'était évadé d'une prison italienne avec Esposito. Fourniret et Hamiche procèdent au transfert. Mais une fois ce dernier terminé, Fourniret réussit à attirer la jeune femme dans un guet-apens. Sous prétexte d'aller chercher des armes, il l'attire dans une carrière de Clairefontaine dans les Yvelines et la tue. Ce qu'il décrira aux enquêteurs belges en ces termes froids : « Il n'y a eu aucun aspect sexuel, il s'agissait seulement d'un transfert de propriété. »



Château du Sautou

En 1990, grâce à l'argent tiré des lingots qu'il a revendus à Bruxelles, il achète pour 1,2 million de Francs, le Château du Sautou, à Donchery dans les Ardennes, un petit manoir du XIX^e siècle isolé et entouré par la forêt, et un studio à Sedan. Quelque temps plus tard, Hellegouarch sort de prison et se rend immédiatement auprès de Fourniret pour obtenir des explications. Mais ce dernier, prévoyant, s'est installé dans un taudis près de Sedan et joue la comédie. Il dit ne rien savoir de la disparition du magot, ni de Farida Hamiche. Hellegouarch repart alors convaincu que son ami n'a rien à voir avec ces disparitions. Mais la police, pour une affaire de faux papiers, s'intéresse de nouveau à Fourniret et à Hellegouarch. Elle procède à une perquisition dans le Château de Sautou, révélant ainsi son existence à Hellegouarch qui repart alors dans les Ardennes. Mais Fourniret arrive à lui échapper et revend précipitamment le manoir en 1992.

Pour ces faits, Michel Fourniret est mis en examen dans le cadre d'une instruction diligentée par un Juge d'Instruction de Versailles. Son Avocat, Me Grégory Vavasseur, a soulevé la prescription des faits qui ont été commis plus de 10 ans avant qu'un acte de poursuite ait été entrepris.

Vie en Belgique

Il s'installe alors avec sa femme et son fils dans un village des Ardennes belges, à Sart-Custinne à une dizaine de kilomètres de la frontière française^{[14], [17]}. En 1999, Hellegouarch, renvoyé en prison pour une autre affaire, porte plainte contre Fourniret pour la disparition de son épouse mais l'enquête s'enlise et n'aboutit pas. Fourniret effectue des petits boulots (bûcheron, maçon et carreleur) et trouve même un emploi comme surveillant dans l'école communale de Gedinne^[17].

Arrestation^[15]

Le 26 juin 2003, à Ciney, non loin de Namur, en Belgique, il enlève en voiture Marie-Ascension, 13 ans, sur le chemin de l'école. Comme pour ses autres crimes, il utilise la ruse, indiquant à la jeune fille qu'il cherche l'école. La fillette lui montre la direction mais refuse de monter dans le véhicule. Fourniret prend alors une moue indignée et avec un air de professeur, lui dit « Ce n'est pas bien de ne pas faire confiance aux gens ! ».

Cette phrase et le ton employé convainquent alors Marie-Ascension. Mais à peine montée dans la voiture, Fourniret la saisit brutalement, la ligote, la jette à l'arrière et redémarre. Alors que le véhicule marque un stop à un carrefour, à Beaurain, à une dizaine de kilomètres du lieu de l'enlèvement, Marie-Ascension réussit à ouvrir la porte arrière et à s'échapper. Prise en charge par une automobiliste, ils croisent alors la fourgonnette de Fourniret qui avait fait demi-tour, probablement pour retrouver la jeune fille^[18]. L'automobiliste note la plaque d'immatriculation, permettant l'arrestation de Michel Fourniret. Il a alors 62 ans.

Lors de l'enquête, les policiers belges apprennent par la police française les antécédents de Fourniret. Ils relancent alors les enquêtes sur les disparitions récentes d'enfants en Belgique. Mais c'est lors d'un des interrogatoires de son épouse, Monique Olivier, un an après l'arrestation de son mari, que cette dernière révèle une partie du parcours criminel de celui-ci.

Meurtres avoués par Fourniret

- Isabelle Laville, jeune femme de 17 ans, disparue à Auxerre le 11 décembre 1987 alors qu'elle revenait du collège^[19]. Son corps a été découvert en juillet 2006, 19 ans après les faits, au fond d'un puits à Bussy-en-Othe dans la campagne auxerroise après des recherches de la gendarmerie sur quelques indications de l'emplacement données par Fourniret. La gendarmerie a dû procéder à un déblaiement sur 30 mètres de profondeur, le puits ayant entretemps été comblé par la commune. Ce meurtre fut un temps attribué à Émile Louis, autre tueur en série de la région^[14].

- Fabienne Leroy, jeune femme de 20 ans, disparue à Chalons-en-Champagne, dont le corps fut retrouvé plus tard dans des bois environnants ; Elle avait été violée et tuée par balle.

- Jeanne-Marie Desramault – jeune étudiante de 22 ans. Elle a disparu le 18 mars 1989 à Charleville-Mézières et son cadavre fut retrouvé sur la propriété de Fourniret sur indication de ce dernier. Fourniret l'avait rencontrée dans le train entre Paris et Charleville-Mézières et avait avec sa femme réussi à l'attirer chez lui^[15].

- Élisabeth Brichet – une jeune belge de 12 ans. Elle a disparu de Saint-Servais (près de Namur) le 20 décembre 1989. Le couple l'aurait repérée alors qu'elle se rendait au domicile d'une amie et aurait attendu qu'elle en ressorte. Prétextant que leur bébé était malade, lui et son épouse ont demandé à la fillette de les accompagner chez un médecin. Après l'avoir violée, il la tua 36 heures plus tard chez lui^[20]. On a longtemps cru que son enlèvement était le fait de Marc Dutroux, jusqu'à ce que Fourniret mène la police sur le lieu où il l'avait enterrée, dans sa propriété du château du Sautou.

- Natacha Danais – jeune fille de 13 ans, disparue le 24 novembre 1990 à Rezé dans la banlieue de Nantes.

Fourniret et son épouse s'étaient rendus à Nantes ce jour-là, Fourniret devant répondre à une convocation du tribunal. À la sortie de l'audience, le couple croise la fillette sur le parking du centre commercial « Atout Sud » et l'enlève^[21],^[15] Le corps de l'adolescente est retrouvé quelques jours plus tard, poignardé, dans les dunes de Brem-sur-Mer^[15] à 70 km de Nantes. À l'époque, Jean Groix, vétérinaire et militant breton, fut soupçonné. Il habitait en face du domicile de la fillette qu'il connaissait et possédait une fourgonnette blanche similaire à celle de Fourniret, telle que l'avait décrite la sœur de Natacha. Il sera incarcéré à la suite de la découverte fortuite, lors d'une perquisition dans son cabinet pour l'affaire Danais, de trois Basques qu'il hébergeait, membres supposés d'ETA ; Jean Groix s'est suicidé en prison quelques semaines après son incarcération.

- Farida Hamiche, compagne de Jean-Pierre Hellegouarch, ancien compagnon de cellule de Fourniret. Ce dernier la tua en 1990 pour mettre la main sur une partie du magot du truand, faisant porter le chapeau du détournement à Farida Hamiche. Il acheta son Château du Sautou dans les Ardennes avec l'argent tiré de ce magot. Le corps de la victime n'a pas été retrouvé et l'enquête se poursuit.

- Céline Saison, jeune femme de 18 ans qui disparut en 2000 à Charleville-Mézières alors qu'elle venait de passer une épreuve du bac^[15]. Son corps fut retrouvé en Belgique.

- Mananya Thumpong, jeune fille de 13 ans, française d'origine thaïlandaise qui disparut le 5 mai 2001 à Sedan alors qu'elle revenait de la

médiathèque^[15]. Ses ossements ont été retrouvés en Belgique, dans le bois de Nollevaux, à une trentaine de kilomètres de Sedan^[22].

Fourniret avait dans un premier temps nié toute implication dans ces 2 derniers meurtres, peut-être car il pensait les autres meurtres avoués prescrits. Il les avouera le 1^{er} juillet 2004 après un long interrogatoire policier^[15]. La Cour de cassation a, le 18 janvier 2006, rejeté le pourvoi introduit par Monique Olivier, requérant la prescription de l'action publique pour les meurtres d'Isabelle Laville, de Fabienne Leroy et de Jeanne-Marie Desramault.

La femme de Fourniret, également incarcérée pour complicité de crimes, indiqua que son mari avait également tué une jeune fille de 16 ans qui travaillait au pair à leur domicile. Il l'aurait assassinée en 1993 mais cela n'a pas pu être confirmé, ni l'identité de la victime présumée connue. Monique Olivier ayant indiqué que le corps avait été enterré à Sart-Custinne, plusieurs fouilles ont été entreprises en 2004 au domicile des Fourniret et dans les environs mais sans résultats.

Fourniret a aussi avoué le meurtre crapuleux d'un représentant de commerce dans les années 1980 sur une aire de l'autoroute Paris-Sens (impossible : l'A5 ne fut mise en service que dans les années 1990), indiquant qu'il lui avait tiré dessus pour lui voler son portefeuille et l'avait laissé pour mort. En fait l'homme n'avait pas été tué et avait pu être secouru. Il avait porté plainte mais l'enquête avait ensuite été classée sans suite, faute d'éléments. La victime a été retrouvée en 2004 grâce à la sagacité d'un gendarme en retraite car l'homme ne s'était pas fait connaître malgré la médiatisation de l'affaire après l'arrestation de Fourniret^[23]. Mais ce crime ne sera sans doute pas jugé, les faits risquant d'être considérés comme prescrits.

Autres meurtres

Des enquêtes se poursuivent sur d'autres meurtres ou disparitions :

- Marie-Angèle Domèce, une jeune fille handicapée mentale de 19 ans, disparue en juillet 1988 à la sortie du foyer Leclerc de Fourolles à Auxerre.
- Joanna Parrish, jeune femme britannique de 20 ans, lectrice d'anglais au lycée Jacques Amyot d'Auxerre, retrouvée violée et étranglée en mai 1990 dans une rivière près d'Auxerre.

- Farida Hamiche. Bien que Fourniret ait avoué le meurtre, le corps n'a pas été retrouvé, l'enquête se poursuit et ce dossier n'a pas été jugé lors du procès de mars 2008.

Le 18 juin 2007, trois semaines après la fin de l'instruction judiciaire et la signature de son arrêt de renvoi devant les assises, Fourniret a réclamé de comparaître pour le meurtre de Joanna Parrish et les disparitions de Marie-Angèle et d'Estelle Mouzin. Il prétend dans sa lettre qu'il « doit des explications » aux familles de ces trois filles et souhaite leur parler. La justice française reste très circonspecte face à cette demande, craignant une manipulation de Fourniret pour reporter son procès^[24].

De plus les enquêteurs restent perplexes sur la période « blanche », sans crimes connus, de près de 10 ans entre 1990 et 2000 dans la série meurtrière de Fourniret alors que celui-ci avait commis 6 meurtres entre 1987 et 1990 puis 2 meurtres et une tentative d'enlèvement entre 2000 et 2003.

Un lien possible avec l'affaire Estelle Mouzin

Lors de l'arrestation de Michel Fourniret en Belgique le 26 juin 2003 et avant les aveux de son épouse, Monique Olivier, l'enquête belge s'orientait vers d'éventuels autres rapt d'enfants. Des policiers français travaillant sur la disparition d'Estelle Mouzin étaient alors venus interroger Fourniret en Belgique mais sans éléments concluants. Estelle Mouzin, 9 ans avait disparu 6 mois plus tôt, le 9 janvier 2003 à Guermantes (Seine-et-Marne).

En 2006, le procureur de Charleville-Mézières a indiqué avoir communiqué des éléments à verser au dossier d'Estelle Mouzin, instruit au tribunal de Meaux^[25]. Ces éléments portent essentiellement sur la personnalité de Fourniret, « compatible » avec l'enlèvement d'Estelle Mouzin. Une cassette vidéo avec un enregistrement d'un reportage télévisé sur sa disparition avait été trouvée au domicile de Fourniret ainsi que des photos de la fillette sur son ordinateur.

Il a jusqu'à présent toujours nié être à l'origine de cet enlèvement. Sa femme a même rapporté au juge un propos cynique de Fourniret alors qu'il regardait en janvier 2003 un reportage à la télévision belge sur la disparition d'Estelle Mouzin, « Celle-là, ce n'est pas moi... » aurait-il dit avec un sourire à son épouse (mais il avait aussi nié dans un premier temps

les meurtres de Mananya Thumpong et de Céline Saison avant que l'enquête ne permette de les lui imputer). La police n'a aucun élément pouvant impliquer Fourniret dans la disparition d'Estelle Mouzin. Elle n'a trouvé aucune trace de l'ADN d'Estelle dans la fourgonnette du tueur. Aucun des cheveux retrouvés ne correspond non plus à ceux de la fillette^[24]. En revanche, une heure après la disparition, à 20h08, un appel téléphonique a été passé du domicile de Fourniret dans les Ardennes au fils de ce dernier ainsi que d'autres appels depuis son téléphone portable, appels « bornés » en Belgique^[24], ce qui tendrait à l'innocenter de cette disparition même si l'on n'a pas la certitude que c'est bien lui-même qui a téléphoné et que son fils ne se souvienne plus de cet appel.

Le 21 mai 2010, l'avocat des parents d'Estelle Mouzin annonce qu'il a demandé à la justice d'expertiser trois scellés provenant du dossier Fourniret^[26]. Les scellés concernent des morceaux de lacets blancs et de gants noirs, fournis par les autorités belges après l'arrestation de Michel Fourniret. La petite Estelle possédait des bottes blanches à lacets. Des gants noirs sont aussi mentionnés sur l'avis de recherche de la fillette^[27].

Article détaillé : Affaire Estelle Mouzin.

Lien possible avec l'affaire Ranucci

Article détaillé : Affaire Christian Ranucci.

Selon le quotidien belge *Le Soir* du 19 janvier 2006, des enquêteurs belges auraient établi que Michel Fourniret, qui aime jouer au chat et à la souris avec les enquêteurs en les guidant vers le lieu des crimes dont il est accusé, aurait admis avoir passé en 1974, année du meurtre de la jeune Marie-Dolorès Rambla, des vacances dans la région de Berre, près de Marseille, région où s'est produit l'enlèvement et le meurtre de la fillette qui valurent à Christian Ranucci d'être condamné à mort et guillotiné en 1976. De plus, Fourniret aurait assisté au procès de Christian Ranucci : on a cru le reconnaître sur des photos d'archives détenues par la quotidien régional *La Provence*^[28].

Le quotidien *Le Soir* ajoute que Fourniret, qui était déjà connu à l'époque comme agresseur d'enfants, était, comme Ranucci, propriétaire d'une Peugeot 304 coupé. Mais selon la RTBF^[29], le véhicule de Fourniret à l'époque aurait

bien été une Simca 1100. Ces deux modèles de voitures avaient à l'époque été au centre de l'Affaire Ranucci. Les partisans de l'innocence de Ranucci tiennent pour acquis que le ravisseur de la fillette a utilisé une Simca 1100 grise, se fondant sur le témoignage recueilli par un journaliste auprès du frère de la victime, à l'époque âgé de 6 ans mais par contre les procès-verbaux de la police retiennent que l'enfant a été incapable d'identifier le véhicule à partir de photos. Les partisans de Ranucci avancent aussi le témoignage d'un tôlier mécanicien, témoin vraisemblable de l'enlèvement, mais témoignage non indépendant du premier puisque postérieur à l'information alors diffusée par les médias de l'identification, vraie ou fausse, par le garçonnet d'une Simca 1100. La qualité de mécanicien du témoin est souvent avancée par les partisans de l'innocence comme une preuve de la qualité de ce témoignage. À contrario l'enlèvement s'est fait sans violence et la scène a pu apparaître d'une telle banalité que l'identification de tel ou tel véhicule ne peut être tenue pour certaine.

Cette information du quotidien belge a été démentie le jour même par le procureur de Charleville-Mézières, Francis Nachbar : « En l'état actuel des investigations multiples menées en France sur les faits criminels commis par Michel Fourniret et de notre connaissance des enquêtes effectuées par les autorités judiciaires belges, aucun élément sérieux, le plus ténu soit-il, ne permet d'accréditer de telles informations ou rumeurs. »

Contrairement à ce que supposait le journal régional *La Provence*, Michel Fourniret ne serait pas l'homme sur les photos prises lors du procès de Christian Ranucci. L'information du quotidien, relayée ensuite par plusieurs médias belges et français, a été démentie le 27 janvier 2006 par le procureur de Charleville-Mézières, qui ne voit sur la photo qu'une « vague ressemblance ». Une étude anthropométrique faite par l'identité judiciaire du SRPJ de Reims à partir d'une douzaine de photos de l'homme qui apparaît sur les clichés du procès et de plusieurs photos de Michel Fourniret prises à la même époque a conclu qu'il ne s'agissait pas du même homme (menton « à fossette » pour l'inconnu, pas pour Fourniret, sourcils de type retombant pour l'inconnu, pas pour Fourniret, l'inconnu porte des lunettes, pas Fourniret à cette époque)^[30]. Michel Fourniret a en outre nié une fois de plus avoir été présent dans la région de Marseille à cette époque. Il travaillait beaucoup et avait « peu de vacances » a-t-il assuré.

Seul élément qui pourrait contredire cette analyse, si l'on retrouvait de l'ADN de Fourniret sur le fameux pull-over rouge de cette affaire, toujours conservé au greffe du tribunal d'Aix en Provence. Mais celui-ci a été conservé non protégé et a souvent été manipulé par les policiers, les gendarmes et sans doute plusieurs fois par le personnel du greffe^[31], rendant difficile le prélèvement d'un ADN exploitable plus de 30 ans après.

Une longue impunité

Depuis sa sortie de prison en 1987 et pendant 17 ans, Michel Fourniret n'a jamais été inquiété par la justice ou la police. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons^[15] :

- La plupart des affaires criminelles qui lui sont aujourd'hui imputées n'avaient pas été reliées entre elles.
- Les crimes ont été commis des deux côtés de la frontière franco-belge.
- Les crimes ont été commis à des endroits parfois très éloignés les uns des autres (Yonne, Nantes, Ardennes).
- Il tue de différentes façons, donc n'est pas « classé » comme tueur en série.
- Certains de ses crimes sont potentiellement attribués à d'autres (Dutroux en Belgique, Émile Louis dans l'Yonne).
- Il arrive à donner une bonne image de lui auprès de son entourage. Il avait ainsi réussi à obtenir un poste de surveillant dans une école belge, 6 mois avant son arrestation.

En France, lors de l'enquête administrative ouverte sur des dysfonctionnements judiciaires dans le traitement des « Disparues de l'Yonne », il n'a pas été démontré d'erreurs dans le traitement policier et judiciaire de la disparition d'Isabelle Laville en 1987 qui avait entraîné dans les jours suivant sa disparition, d'importantes recherches. Mais l'avocat de la famille Laville déplore que l'on n'ait pas enquêté auprès des délinquants sexuels de la région ce qui aurait permis d'interroger Michel Fourniret.

Profil psychologique

Dans un document qu'il a transmis à la cour d'assises Michel Fourniret se décrit comme « *un être mauvais et dénué de tout sentiment humain*^[32] ».

Les aveux froids et les récits des interrogatoires font apparaître une personnalité égocentrique, imperméable aux remords et indifférente à la douleur des familles des victimes^[19].

En septembre 2004, des experts de la justice belge ont reconnu Michel Fourniret responsable de ses actes.

Lors de son procès d'assises en 1987, il est décrit par l'expertise psychiatrique comme « un homme dangereux, obnubilé par le fantasme de la virginité chez ses victimes » et « ne réalisant pleinement (son) caractère antisocial que devant la résistance de celles-ci^[33] ».

Il a une obsession de la virginité chez les femmes, cette obsession traverse toute son existence. Il a raconté aux enquêteurs que la grande désolation de sa vie était de n'avoir jamais épousé une femme vierge^[33]. Ainsi justifie-t-il son éternelle recherche d'enfants et de jeunes filles, qu'il nomme MSP (« Membranes Sur Pattes »)^[34], partant régulièrement « à la chasse », selon ses propres termes.

Il n'est pas sujet à des pulsions soudaines et incontrôlables puisque dans l'un des interrogatoires, il reconnaît avoir creusé des trous pour ensevelir ses victimes avant de partir à leur recherche^[33]. Dans d'autres cas, comme celui de la petite Élisabeth Brichet, il a été capable d'attendre plusieurs heures la sortie de la fillette qu'il avait repérée.

Il est capable aussi d'actes extrêmement violents sans aucune connotation sexuelle juste pour s'accaparer un bien : tentative de meurtre sur un représentant de commerce pour lui voler son portefeuille, meurtre de Farida Hamiche pour les lingots d'or ou vol d'armes avec violence à la police des frontières à Givet^[33].

La presse présente souvent Fourniret comme un être remarquablement intelligent, manipulateur et calculateur. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir enlevé des jeunes filles dans des régions où sévissaient déjà des tueurs en série pour brouiller les pistes ou d'avoir imité leur manière de faire^[33]. En avril 2001, les enquêteurs pensent qu'il a utilisé un stratagème pour se disculper d'une éventuelle accusation. Alors qu'il n'a pas réussi à faire monter dans son véhicule une jeune fille de 20 ans à Han-sur-Lesse, il emmène quelques heures plus tard une autre jeune femme de Rochefort à Chanly, dans son véhicule, sans tenter quoi que ce soit, se montrant même

courtois. Il aurait ainsi essayé d'anticiper sa défense face aux enquêteurs en cas de plainte de la première jeune fille, sachant qu'il allait être repéré par sa plaque d'immatriculation^[33].

Dahina Le Guennan, présidente de l'association Victimes en série (association d'aide aux familles victimes de tueurs ou violeurs en série et qui lutte contre la prescription de ces crimes) et l'une des premières victimes de Fourniret (sur lequel elle a écrit un livre) s'emporte contre cette description. Elle note que, si Michel Fourniret était aussi intelligent qu'on le dit, il n'aurait pas commis tous ses crimes dans un même type de véhicule ou n'aurait pas donné son prénom à certaines de ses victimes. Pour elle, il a surtout pu sévir pendant si longtemps par chance et aussi parce que la justice ne s'était pas donné les moyens d'appréhender un tel individu.

Procès

Son procès s'est ouvert le 27 mars 2008 à Charleville-Mézières et s'est achevé le 28 mai 2008. Il a refusé de s'exprimer en brandissant plusieurs fois un écriteau *sans huis clos, bouche cousue*, avant de tendre un *exposé* au président de la cour, Gilles Latapie. Il a répondu aux questions sur son identité en brandissant cette feuille de papier blanche avec ces mots écrits par ordinateur. Monique Olivier, elle, a répondu aux questions sur son identité^[35].

Pendant toute la durée de son procès, Michel Fourniret et Monique Olivier ont « séjourné » à la prison de Charleville-Mézières.

Deux mois d'audience ont été nécessaires afin de juger le couple. Le verdict qui est tombé le mercredi 28 mai 2008 a abouti à la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité, réelle pour Michel Fourniret et avec 28 ans de sûreté pour Monique Olivier^[36]. Les audiences civiles se sont déroulées le lendemain du verdict.

Les deux accusés n'ont pas fait appel suite à cette décision. Ils ont été transférés à la prison qui les accueillait avant le procès : Michel Fourniret à Châlons en Champagne tandis que Monique Olivier à Valenciennes. Michel Fourniret est actuellement détenu à la maison d'arrêt de la Santé à Paris. En effet, Michel Fourniret et Monique Olivier sont encore en examen pour les affaires Parrish et Domèce à Paris et pour l'affaire Hammiche à Versailles.

Perpétuité réelle

Article connexe : Perpétuité réelle en France.

La perpétuité réelle est en fait « exceptionnellement aménageable » au bout de 30 ans après l'examen de trois experts psychiatres. La seule chance de libération pour Fourniret avant 2030 (compte tenu des années de détention préventive), sera la libération pour cause de santé ou de fin de vie qui peut être refusée, s'il existe un risque « grave de renouvellement de l'infraction ».

Michel Fourniret est le troisième condamné à la perpétuité réelle après son introduction en 1994, après Pierre Bodein et Christian Beaulieu. À contrario, le tueur en série Guy Georges fut condamné à 22 ans de sûreté car toutes ses victimes à l'époque des faits avaient plus de quinze ans.

Notes et références

^[1] AFP, le 28/05/2008

^[2] *Les époux Fourniret ont divorcé* (<http://www.leparisien.fr/faits-divers/les-epoux-fourniret-ont-divorce-20-01-2011-1234986.php>) *Le Parisien*, 20 janvier 2011

^[3] dhnet.be (<http://www.dhnet.be/infos/faits-divers/article/202911/fourniret-sur-les-traces-de-l-ogre-des-ardennes.html>)

^[4] guardian.co.uk (<http://www.guardian.co.uk/world/2008/feb/03/france.jasonburke>)

^[5] tempsreel.nouvelobs.com (http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/commentaires/20080328.OBS6986/le_proces_de_logre.html)

^[6] letemps.ch (<http://www.letemps.ch/template/opinions.asp?page=6&article=227779>)

^[7] 20minutes.fr (<http://www.20minutes.fr/article/221982/France-Michel-Fourniret-et-Monique-Olivier-deux-pervers-qui-se-sont-mutuellement-instrumentalises.php>)

^[8] France 5 – C dans l'air – 28 mars 2008

^[9] lesoirenligne.be (<http://www.lesoirenligne.be/actualite/belgique/le-proces-fourniret-est-aussi-2008-03-26-587116.shtml>)

^[10] Gérard Chemla Avocat de familles de victimes de Michel Fourniret – C dans l'air – France 5 – 28 mars 2008

^[11] 20minutes.fr (<http://www.20minutes.fr/article/221939/France-Proces-Fourniret-la-deuxieme-journee-d-audience.php>)

^[12] journalunion.com (<http://www.journalunion.com/index.php/cms/13/article/117669/>)

- [13] Alain Hamon, « Michel Fourniret – Monique Olivier, les diaboliques face à leurs juges », Éditions du Rocher, Paris.
- [14] France 3 Bourgogne Franche-Comté Dossier Fourniret (<http://bourgogne-franche-comte.france3.fr/dossiers/18146713-fr.php>)
- [15] *L'Express*, 5 juillet 2004, Michel Fourniret : Un monstre sur la route (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/un-monstre-sur-la-route_489092.html)
- [16] « L'Express, 26 juillet 2007, “L'héritage du gang des postiches” (<http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/serialkiller/dossier.asp?ida=428701>)
- [17] *Le Parisien*, 17 octobre 2007, Un terrible manipulateur (<http://www.leparisien.fr/une/un-terrible-manipulateur-17-10-2007-3291320469.php>)
- [18] *Le Soir en ligne*, 19 mars 2007 Fourniret fait durer l'enquête (http://www.lesoir.be/actualite/monde/2007/03/19/article_fourniret_demande_des_actes_d_enquetes.shtml)
- [19] *L'Express*, 9 août 2004, : Comment il s'est mis à tuer (<http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/serialkiller/dossier.asp?ida=428818&p=1Fourniret>)
- [20] *La Libre Belgique*, 17 octobre 2004, Reconstitution de l'enlèvement d'Elisabeth Brichet (http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=90&art_id=188678)
- [21] *La Libre Belgique*, 15 mars 2006, Reconstitution de l'enlèvement de Natacha Danaïs (http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=91&art_id=274643)
- [22] *La Libre Belgique*, 29 juin 2005, Reconstitution du meurtre de Manyana (http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=90&art_id=227811)
- [23] *Le Bien public*, 26 novembre 2004, Laissé pour mort et retrouvé vivant (<http://www.bienpublic.com/archives/article.php?a=art&num=000007167&aaaammjj=20041126&g>)
- [24] *Libération*, 18 octobre 2007 La manip de Fourniret (<http://www.liberation.fr/actualite/societe/285641.FR.php>).
- [25] *NouvelObs.com* Estelle Mouzin, l'ombre de Fourniret (<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20061117.OBS9642.html>)
- [26] *Le Parisien*, 21 mai 2010
- [27] Disparition d'Estelle Mouzin : la piste Fourniret relancée (<http://www.aujourd'hui-en-france.fr/faits-divers/disparition-d-estelle-mouzin-la-piste-fourniret-relancee-21-05-2010-930617.php>)
- [28] Fourniret présent au procès Ranucci ? (<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20060126.OBS3762.html>), *Le nouvel Observateur*, 26 janvier 2006
- [29] RTBF 19 janvier 2006 RTBF Liens entre Fourniret et le pull-over rouge (http://www.rtbef.be/rtbf_2000/bin/view_something.cgi?type=article&id=0184432_article&menu=default&pub=be.rtbef.fr/homepage)

- [30] La Dépêche, 4 juillet 2006, Justice. Les experts formels. Fourniret n'était pas au procès Ranucci (<http://www.ladepeche.fr/article/2006/07/04/42661-Fourniret-n-etait-pas-au-proces-anucci.html>)
- [31] La Dépêche, 2 mars 2006, Le pull-over rouge livrera-t-il la vérité ? (<http://www.ladepeche.fr/article/2006/03/02/29964-Le-pull-over-rouge-livrera-t-il-la-verite.html>)
- [32] lepoint.fr (<http://www.lepoint.fr/actualites/amene-de-force-michel-fourniret-se-dit-gene-a-son-proces/1037/0/233100>)
- [33] Le Vif-L'Express, « Un tueur sur “ses” chasses » (<http://www.levif.be/info/actualite/europe/fourniret-le-pacte-demoniaque/article-1194674879184.htm>)
- [34] lefigaro.fr (<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/03/26/01001-20080326ARTFIG00606-le-pacte-sanglant-des-epoux-fourniret.php>)
- [35] lefigaro.fr (<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/03/28/01001-20080328ARTFIG00017-l-accuse-fourniret-multiplie-les-provocations.php>)
- [36] Article AFP
(<http://afp.google.com/article/ALeqM5h8D0gVpc7UTdjowNZdq2txQJQSoQ>)

Annexes

Bibliographie

- Marc-Edouard Nabe, *Les cent mille vierges de Fourniret*, in *J'enfonce le clou*, 2004.
- Dahina Le Guennan et Jean-François Abgrall, *Inavouable vérité*, éditions Albin Michel, septembre 2006 (ISBN 2226170855) Dahina Le Guennan fut l'une des premières victimes de Fourniret.
- Alain Hamon et Fabienne Ausserre, *Michel Fourniret, Monique Olivier, un couple diabolique*, éditions Anne Carrière, avril 2007 (ISBN 2843374227) Ouvrage suspendu de diffusion après la protestation de familles de victimes.
- Dahina Le Guennan, Frédéric Mazé, Laurent Lèguevaque, Denis Seznez (Préface), *Sous France : Une ex-victime de viol, un journaliste et un ex-juge : étude de cas*, éditions Villèle, collection Actu-Justice, février 2008 (ISBN 9782952459334)
- Jean-Maurice Arnould, Stéphane Bourgoïn, Marie-Noëlle Bouzet, Hakima Chaouchi, *Les clés de l'affaire Fourniret, comprendre et lutter contre le crime en série*, éditions Pascal Galodé, mars 2008 (ISBN